

PUBLICATION

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

eis gemeng

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions prévues à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi a délivré l'autorisation à **POST LUXEMBOURG S.A.** (arrêté N° **1/2026/0207** du **24 septembre 2026**) pour la modification des installations (1/10/0518) à Dudelange, 321 Z.A.E. Wolser G.

Un recours contre lesdites décisions est ouvert à tous les intéressés en général auprès du Tribunal administratif dans un délai de 40 (quarante) jours à dater du premier jour de l'affichage de la présente et doit être interjeté sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau des Avocats à la Cour.

Affichage : du **1 octobre 2026** au **9 novembre 2026**

Bettembourg, le 29 septembre 2026

Pour le collège des Bourgmestre et Echevins

Damien NEY
Secrétaire Communal

Jean Marie JANS
Bourgmestre

